

3. Performance du secteur

Ce chapitre présente des informations sur la planification et la gestion dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement : cibles, entraves au développement, investissements, coûts et tarifs, qualité du service.

Durant les phases préparatoires du rapport sur l'Évaluation 2000, nous nous sommes efforcés de rassembler des informations sur la performance et sur la gestion du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans chaque pays. Ces informations concernaient les entraves au développement, les coûts, les tarifs, le niveau d'investissement et différents aspects de la qualité du service, tels que la continuité et la qualité de l'eau. Elles portaient également sur les approches et sur les dispositions institutionnelles employées pour gérer le secteur. Les réponses de différents pays seront présentées dans le recueil de données 2000 du PCS. Ce chapitre donne un aperçu général des données collectées.

3.1 Contraintes pesant sur le secteur

De toutes les contraintes susceptibles d'entraver le développement du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, quatre ont été classées parmi les dix premières par toutes les régions du monde. L'une d'entre elles, la logistique, est une catégorie fourre-tout pour laquelle il n'existe pas de solution simple. Les trois autres sont sans ambiguïté et sont liées entre elles : la faiblesse du financement, l'insuffisance du recouvrement des coûts et l'inadéquation de l'exploitation et de l'entretien.

Les contraintes mises en évidence par l'Évaluation 2000 sont les mêmes que celles recensées par le Groupe de travail sur l'exploitation et l'entretien (11). Ces contraintes, qui affectent à des degrés divers les pays, les districts, les villes, les villages et les communautés du monde en développement, sont les suivantes :

- **Difficultés financières**
- **Problèmes institutionnels**
- **Inadéquation des ressources humaines**
- **Manque de coordination du secteur**
- **Absence d'engagement politique**
- **Insuffisance de l'engagement communautaire**
- **Inadéquation de l'exploitation et de l'entretien**
- **Absence d'éducation en matière d'hygiène**
- **Mauvaise qualité de l'eau**
- **Manque d'informations et de communication.**

L'importance de ces contraintes est confirmée par d'autres données présentées dans ce rapport. Dans de nombreux pays, les tarifs de l'eau ne couvrent même pas le coût de sa production, d'autant plus que le secteur doit pouvoir accumuler des réserves pour accroître ses capacités. Il y a aussi un problème de financement quand les fonds destinés aux investissements suffisent tout juste à couvrir les frais récurrents d'exploitation et d'entretien. Le manque de participation des communautés au choix de la technologie est souvent présenté comme une contrainte majeure. Diverses approches et techniques ont été mises au point pour encourager la population locale à participer à la mise en évidence des problèmes et à la recherche de solutions.

Il faudrait appliquer plus largement ces approches participatives pour d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement (encadré 3.1).

ENCADRE 3.1 PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS A LA SOLUTION DES PROBLÈMES : L'INITIATIVE PHAST (PARTICIPATION A LA TRANSFORMATION DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT)

L'initiative PHAST encourage la participation de la population locale à l'identification des problèmes et à la recherche de solutions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de la lutte contre les maladies. C'est la communauté elle-même qui analyse ses propres croyances et pratiques, puis détermine les changements à espérer. Des experts extérieurs (personnel de santé local, ingénieurs chargés de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, spécialistes en sciences sociales...) sont appelés également à participer afin de fournir des informations à la communauté.

L'initiative PHAST a été lancée parce que les professionnels se sont rendu compte que les techniques classiques d'éducation en matière de santé n'étaient pas très efficaces dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Elle repose sur les principes suivants, qui ont fait leurs preuves dans l'éducation des adultes et le développement communautaire :

- Les communautés peuvent et doivent déterminer elles-mêmes leurs priorités en matière de prévention des maladies
- Elles possèdent un immense réservoir d'expériences et de connaissances en rapport avec la santé, mêlant souvent sagesse traditionnelle et théories modernes
- Quand les gens comprennent les avantages que leur apporte l'amélioration de l'assainissement, ils ont la volonté d'agir
- Quel que soit son niveau d'instruction, chacun est capable de comprendre que les fèces sont porteuses de maladies et peuvent être nuisibles, et d'apprendre à reconnaître et à décrire la voie féco-orale de transmission des maladies dans son environnement
- Les communautés sont capables de définir les barrières à mettre en place pour interrompre la transmission des maladies.

Source: (12)

3.2 Investissements en Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes

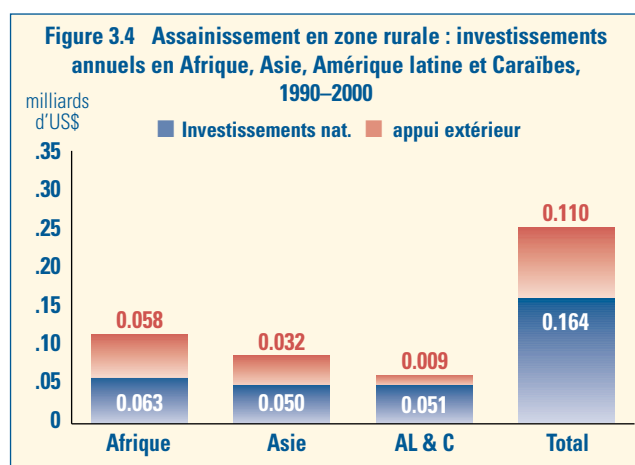
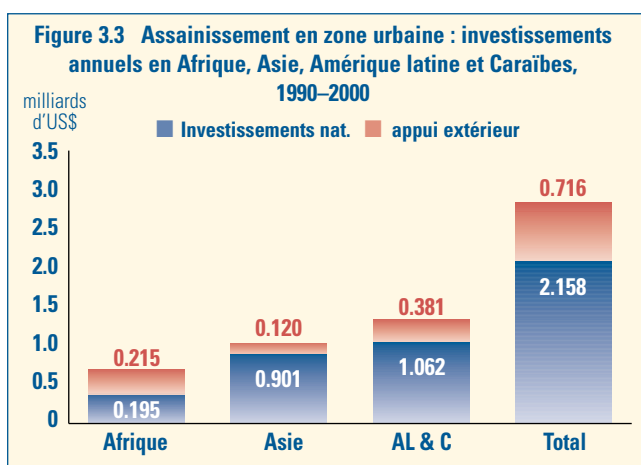
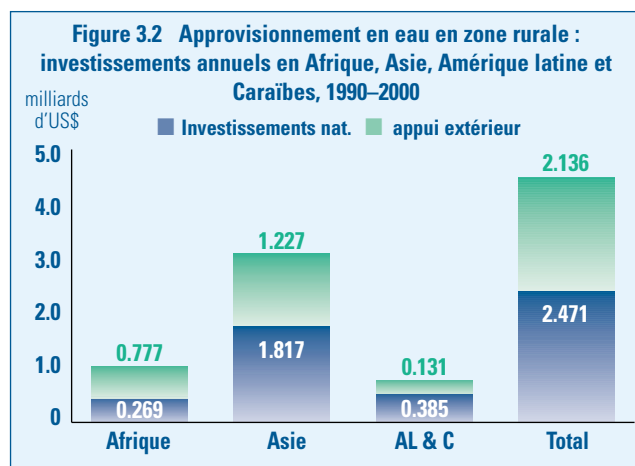
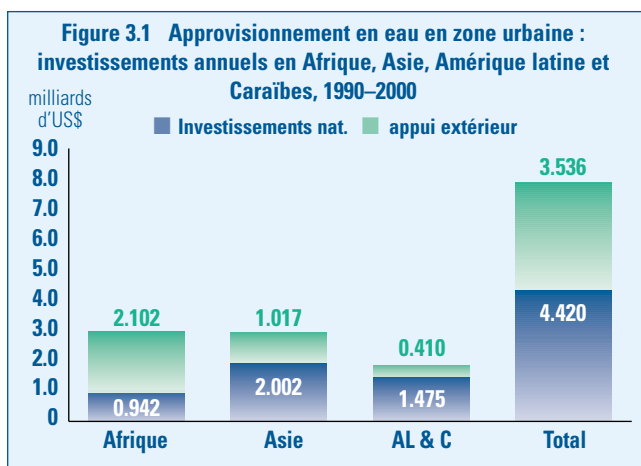
Les figures 3.1 et 3.2 présentent les investissements dans le secteur de l’approvisionnement en eau et de l’assainissement en Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes. On y distingue deux sources d’investissements : ceux provenant des organismes gouvernementaux (nationaux) et ceux provenant de bailleurs de fonds extérieurs. Nous avons calculé la moyenne des investissements pour les années 1990-2000 pour tous les pays qui ont fourni des données, puis déterminé sur cette base l’investissement total et fait une extrapolation pour l’ensemble de la région. Nous ne disposons pas de données pour l’Europe et n’avons reçu que cinq réponses pour l’Océanie, venant toutes de petites îles qui ne peuvent pas être considérées comme suffisamment représentatives de la région. Les données reçues des pays d’Amérique du Nord ne sont pas suffisantes pour établir des statistiques régionales. Cette partie ne traite donc que de l’Afrique, de l’Asie, de l’Amérique latine et des Caraïbes, pour lesquelles les données existantes paraissent représentatives. Les investissements faits directement par les ménages indépendamment de l’aide gouvernementale (par exemple pour la construction de latrines privées) ne sont vraisemblablement pas inclus dans les chiffres déclarés par les pays. Il est possible, en outre, que les chiffres nationaux fournis par certains pays ne prennent pas en compte les prêts concédés par les banques de développement internationales.

La figure 3.1 concerne les investissements dans l’approvisionnement en eau en zone urbaine et la figure 3.2 les investissements en zone rurale. Il est

clair que le niveau des investissements réalisés dans les zones rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes est beaucoup plus bas que celui des investissements correspondant en Afrique et en Asie, ce qui peut s’expliquer par le fait que la population rurale est beaucoup moins importante dans les premiers pays que dans les seconds. En outre, les investissements réalisés en zone rurale sont inférieurs à ceux réalisés en zone urbaine dans toutes les régions, malgré les très grandes disparités de la couverture rurale ; le total des investissements réalisés en zone rurale est égal à environ la moitié de celui des investissements réalisés en zone urbaine, qu’ils soient de source locale ou extérieure (cf. figures 3.1 et 3.2).

Les investissements dans l’assainissement en zone urbaine sont présentés dans la figure 3.3. Dans toutes les régions considérées, les chiffres montrent que le niveau d’investissement est beaucoup plus bas dans l’assainissement que dans l’approvisionnement en eau, que ce soit en zone urbaine ou en zone rurale. Il apparaît clairement que l’Afrique est dépendante des sources extérieures d’investissements et que le niveau des investissements locaux est nettement plus élevé en Amérique latine et dans les Caraïbes, région qui a aussi attiré davantage de capitaux extérieurs que les autres.

Pour ce qui est de l’assainissement en zone rurale, la figure 3.4 montre que les investissements sont très faibles par rapport à ceux réalisés dans l’approvisionnement en eau en zone rurale ou dans l’assainissement en zone urbaine (cf. figures 3.2 et 3.3). Là encore, le niveau d’investissement est comparativement plus élevé en Amérique latine et dans les Caraïbes que dans pratiquement toutes les autres régions, compte tenu de la faible importance de la population rurale.

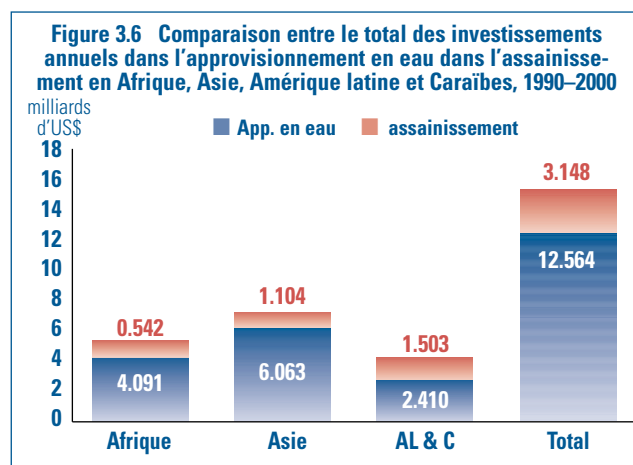
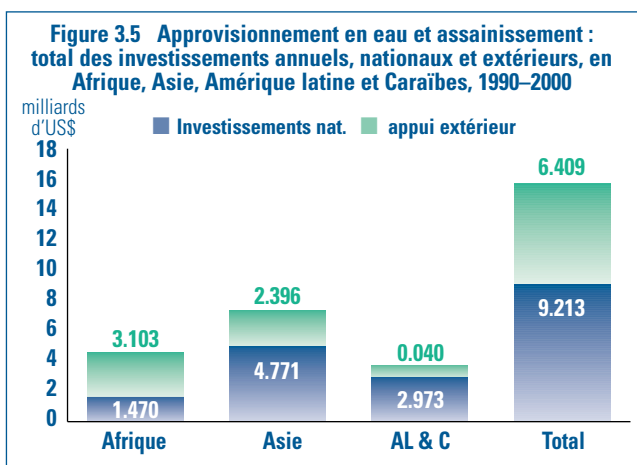


La figure 3.5 indique le total des investissements annuels, locaux et extérieurs réalisés dans le secteur de l’approvisionnement en eau et l’assainissement. En termes d’investissements totaux, c’est l’Afrique qui a reçu le plus de capitaux extérieurs pour ce secteur, mais qui a aussi investi le moins de ressources locales. L’importance de l’appui extérieur est évidente (encadré 3.2).

L’assainissement n’est généralement pas considéré comme une priorité dans les projets de développement. Une comparaison entre le total des investissements dans l’approvisionnement en eau et le total des investissements dans l’assainissement montre clairement l’indifférence relative dont souffre ce secteur (figure 3.6).

Le faible niveau actuel de couverture de l’assainissement (60% seulement

de la population mondiale ont accès à une forme quelconque d’assainissement amélioré) peut s’expliquer en partie par le fait que cette activité attire un niveau d’investissement plus bas que l’approvisionnement en eau. Sur le total des investissements annuels réalisés dans le secteur, soit environ 16 milliards d’US\$, seul un cinquième semble être destiné à l’assainissement. Malgré ce niveau relativement faible, les progrès réalisés au cours de la décennie, en termes de personnes supplémentaires desservies par des infrastructures d’assainissement, ont été immenses. La raison pourrait être que les investissements ont été faits non seulement par les gouvernements et les bailleurs de fonds extérieurs, mais aussi directement par les ménages en faisant appel à des technologies à faible coût. Il se peut néanmoins que ces investissements n’apparaissent pas dans les statistiques.



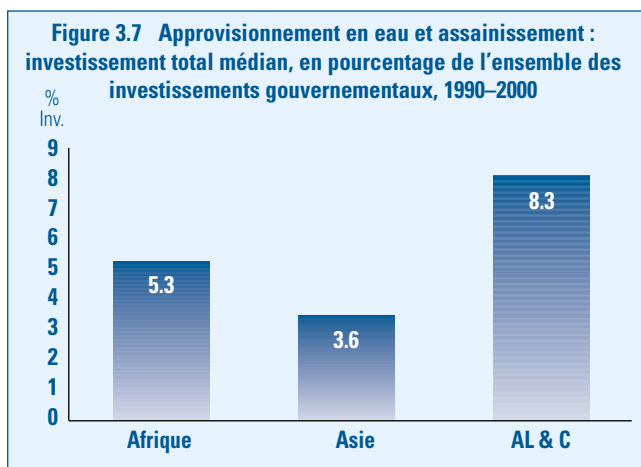
ENCADRE 3.2 APPUI FOURNI AU SECTEUR DE L’APPROVISIONNEMENT EN EAU ET DE L’ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

La plupart des états membres de l’Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ont vigoureusement soutenu les efforts des pays en développement pour améliorer le secteur de l’approvisionnement en eau et de l’assainissement. Pour l’ensemble des pays de l’OCDE, le pourcentage de l’aide au développement consacré à l’approvisionnement en eau et à l’assainissement a augmenté régulièrement entre 1986 à 1996, passant, par rapport à l’aide totale, de 3,4% (la France et la Nouvelle-Zélande n’ont pas communiqué leurs données) à 6,6%. Les engagements bilatéraux des pays de l’OCDE concernant l’aide aux pays en développement sont passés de 1034 milliards d’US\$ (données de France et Nouvelle-Zélande manquantes) en 1986 à 2907 milliards d’US\$ en 1996. En termes absolus, l’Allemagne et le Japon ont été les plus gros bailleurs de fond entre 1968 et 1996. L’Allemagne a investi près de 3,4 milliards d’US\$ et le Japon plus de 9,5 milliards d’US\$ pour le développement des systèmes d’approvisionnement en eau et d’assainissement.

Année	Approvisionnement en eau et assainissement en pourcentage de la coopération totale 1989-1996	Participation à l’approvisionnement en eau et à l’assainissement 1989-1996 (milliards d’US\$)
1986	3.4	1034
1987	3.7	1323
1988	4.2	1866
1989	3.8	1508
1990	3.2	1844
1991	3.2	1835
1992	4.2	2124
1993	5.5	2727
1994	5.1	2552
1995	5.6	3034
1996	6.6	2907

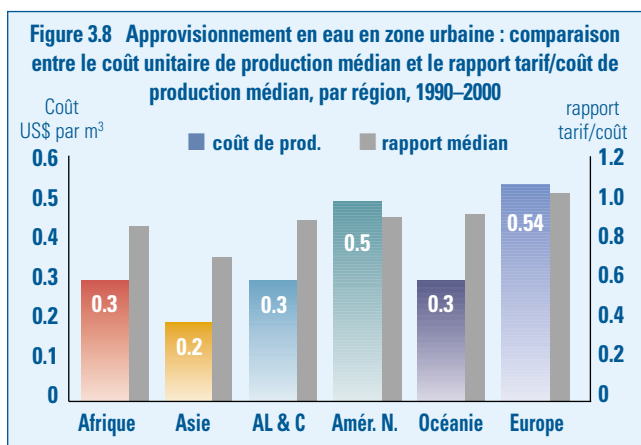
Source: (13)

La figure 3.7 indique le pourcentage des investissements gouvernementaux consacrés à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement par rapport au total des investissements de l'Etat. Entre les trois régions, c'est l'Amérique latine et les Caraïbes qui investissent le plus fort pourcentage dans ce secteur (plus du double de celui investi en Asie). Cette différence de niveau montre ce qui est réalisable quand il y a une volonté de résoudre les problèmes.



3.3 Coûts et tarifs des services urbains

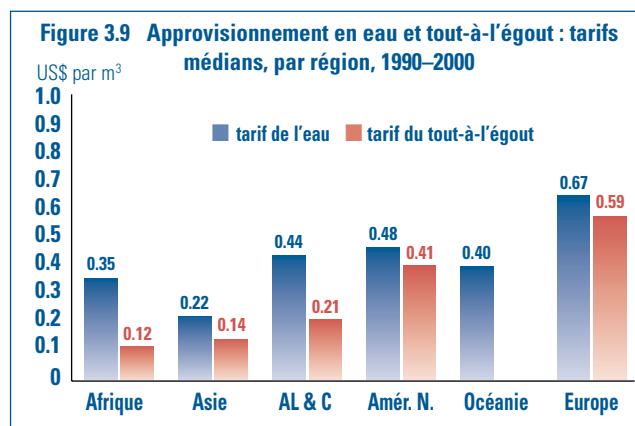
Au niveau mondial, il y a très peu de variation entre les différentes régions en développement pour ce qui est du coût unitaire médian de la production d'eau, même si les écarts sont plus grands entre sous-régions et entre pays. La figure 3.8 montre que dans plus de la moitié des pays (à l'exception de l'Europe et de l'Amérique du Nord), le tarif urbain de l'eau est inférieur à son coût unitaire de production.



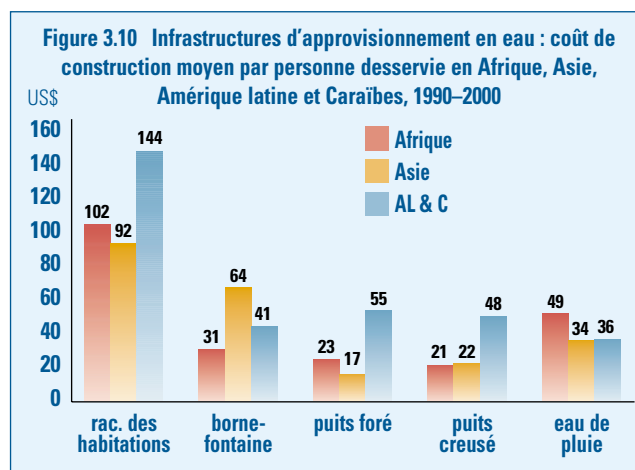
Le tarif régional médian par mètre cube pour les services d'approvisionnement en eau et de tout-à-l'égout est présenté dans la figure 3.9. Pour l'eau, c'est en Europe que l'on trouve les tarifs les plus élevés et en Asie que l'on trouve les tarifs les plus bas. Entre ces deux extrêmes, la variation entre les autres régions est faible, mais elle est plus marquée entre les différents pays d'une même région. Les tarifs du tout-à-l'égout sont inférieurs aux tarifs de l'eau. Ceux de l'Océanie ne sont pas présentés, car seul un petit nombre de pays ont fourni des données fiables.

L'analyse des informations disponibles montre que les tarifs de l'eau ne couvrent pas la totalité du coût des services fournis. Bien que les données soient insuffisantes pour permettre une représentation graphique, on voit que la redevance est beaucoup plus basse pour une borne-fontaine que pour un

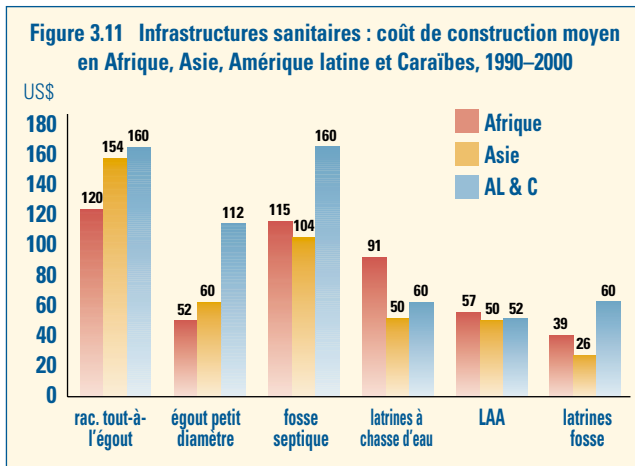
raccordement domestique. Si l'on considère qu'en zone urbaine, les bornes-fontaines constituent la prestation sociale minimum acceptable pour la protection générale de la santé humaine, il est prioritaire d'assurer au moins ce niveau. En Amérique latine et dans les Caraïbes, comme dans un certain nombre de pays d'autres régions, la redevance médiane est nulle pour les bornes-fontaines. Celles-ci fournissent l'eau gratuitement, entre autres raisons parce que les sommes dues seraient difficiles à collecter, mais cette situation a pour conséquence fréquente le non-maintien des services. L'expérience montre qu'un des moyens de venir à bout de cette difficulté est de laisser les communautés gérer elles-mêmes leurs points d'eau, c'est-à-dire décider du prix de l'eau en passant un accord avec l'organisme chargé de la distribution. Le petit revenu généré permet d'assurer l'exploitation et l'entretien de la borne-fontaine. Quand les frais de fonctionnement et d'entretien du système sont trop lourds pour les utilisateurs on peut éventuellement avoir recours à un système de subventionnement croisé en percevant une petite surtaxe sur le raccordement des habitations.



La figure 3.10 donne les coûts moyens de construction notifiés pour les différents types d'infrastructures d'approvisionnement en eau. Les variations entre régions résultent en partie des différences dans l'importance des ressources en eau, les coûts de construction en général et le niveau de service offert. Ces chiffres doivent être considérés comme des estimations approximatives. Ils sont susceptibles de varier largement, car les coûts sont affectés de manière significative par des facteurs tels que la densité de population et la facilité d'accès aux sources d'eau.



Les coûts de construction moyens pour les différents types d'infrastructures d'assainissement sont présentés dans la figure 3.11. Les systèmes individuels simples sont souvent meilleur marché que des systèmes comme le tout-à-l'égout et les fosses septiques, quoique la différence soit quelquefois inférieure à ce que l'on pourrait attendre. Il faudrait trouver des infrastructures d'assainissement encore moins coûteuses qui répondent aux besoins des plus pauvres. De telles infrastructures jouent aussi un rôle important pour la protection de la santé publique. Du fait que le niveau des infrastructures correspondant aux coûts indiqués n'est pas clair, les coûts moyens présentés dans la figure 3.11 sont à prendre avec prudence.



3.4 Qualité du service

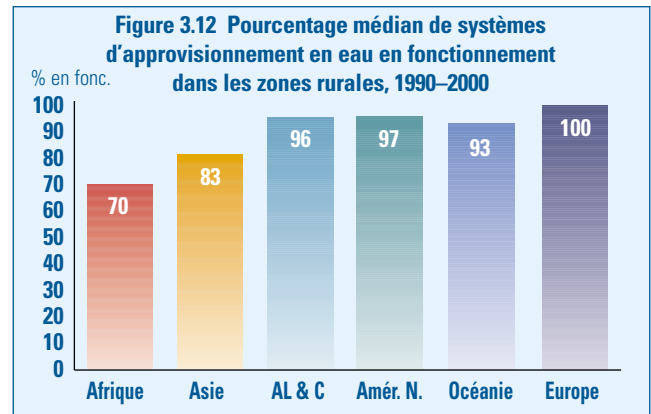
On estime que plus d'un tiers de l'approvisionnement en eau en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que plus de la moitié en Asie, est intermittent. Un approvisionnement intermittent constitue une contrainte majeure en ce qui concerne l'utilisation de l'eau pour les soins d'hygiène ; il pousse la population urbaine à faible revenu à se tourner vers d'autres solutions telles que les vendeurs d'eau. Ceux-ci vendent souvent à des prix très supérieurs au tarif officiel une eau de qualité douteuse et en quantité insuffisante.

Bien que le système intermittent moyen soit censé fonctionner plus de la moitié du temps, cela masque d'importantes variations locales entre les systèmes et au sein de chaque réseau de distribution. Des coupures fréquentes de la distribution d'eau obligent souvent les consommateurs à s'équiper de réservoirs domestiques. Bien que ces dispositifs aident à atténuer les pointes de consommation à certaines heures et, pour l'utilisateur, masquent les coupures brèves, ils ne sont souvent ni correctement protégés ni régulièrement nettoyés et désinfectés, ce qui entraîne un risque considérable de contamination. Quand le système fonctionne par intermittence, il peut aussi y avoir des entrées d'eau contaminée dans la tuyauterie au niveau des joints défectueux, des fissures, etc. En outre, les canalisations sont soumises à des contraintes supplémentaires dues à l'écoulement temporaire, ce qui affecte la durabilité du système et affaiblit les tuyaux et les joints.

Dans les zones urbaines, de nombreux systèmes d'approvisionnement en eau potable ne désinfectent pas l'eau. Les informations fournies par les pays indiquent que dans environ un système sur cinq en Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes et deux systèmes sur cinq dans les petites îles d'Océanie l'eau n'est pas désinfectée. La faible prévalence de la désinfection dans certains pays en développement donne à penser que des facteurs tels que le coût, l'entretien du matériel et les inquiétudes suscitées par les sous-produits de la chloration pourraient être responsables de cet état de fait. Cela est préoccupant, car l'absence de désinfection de l'eau de boisson est

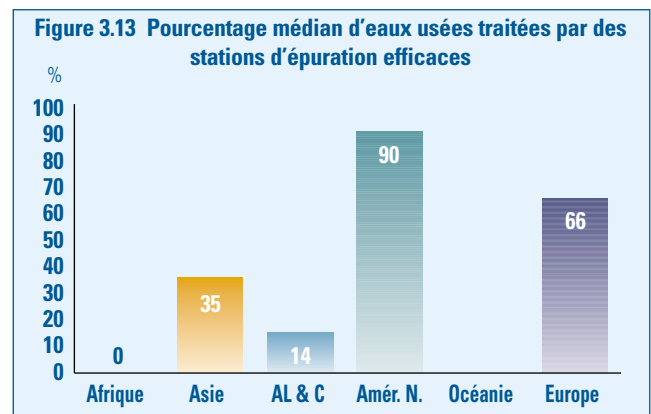
certainement beaucoup plus dangereuse pour la santé publique que les sous-produits de la chloration (14).

Quand on connaît bien le secteur de l'approvisionnement en eau en zone rurale, on n'est pas surpris qu'un fort pourcentage de systèmes ruraux puissent tomber en panne à un moment ou un autre (figure 3.12). Les systèmes de conduites sont considérés comme "en fonctionnement" s'ils fonctionnent à plus de 50% de leur capacité journalière. Pour les pompes manuelles, le terme "en fonctionnement" signifie qu'elles fonctionnent plus de 70% du temps, avec un délai de deux semaines maximum entre la panne et la réparation.



Il est fort possible que les chiffres effectifs soient plus mauvais que ceux présentés ci-dessus, car peu de pays comptabilisent systématiquement les taux de pannes survenant dans les zones rurales. En outre, dans ces zones, de nombreuses infrastructures d'approvisionnement, quoique répondant à la définition du « fonctionnement », ne fournissent pas un service réellement satisfaisant en raison d'une mauvaise qualité de l'eau, d'un emplacement inapproprié ou de restrictions d'utilisation. En Afrique, le pourcentage relativement faible de systèmes qui fonctionnent dans les zones rurales peut se comprendre eu égard au peu de ressources disponibles et aux grandes distances qui séparent les réseaux d'approvisionnements en eau, compte tenu de la faible densité de population dans la plus grande partie du continent.

L'absence de traitement des eaux usées constitue un autre risque pour la santé. La figure 3.13 indique le pourcentage médian des eaux usées urbaines collectées par des systèmes de tout-à-l'égout qui font l'objet d'un traitement dans des stations d'épuration. Dans les régions en développement, seule une minorité de systèmes traitent les eaux usées. Même dans les pays

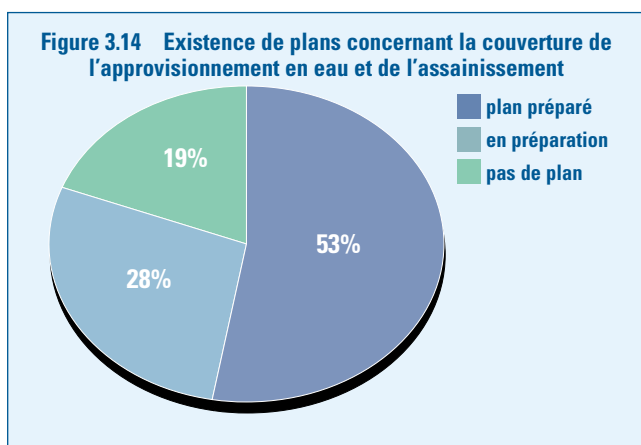


industrialisés, notamment en Amérique du Nord, le traitement n'est pas systématique. Les informations disponibles pour l'Océanie sont insuffisantes pour établir des statistiques régionales.

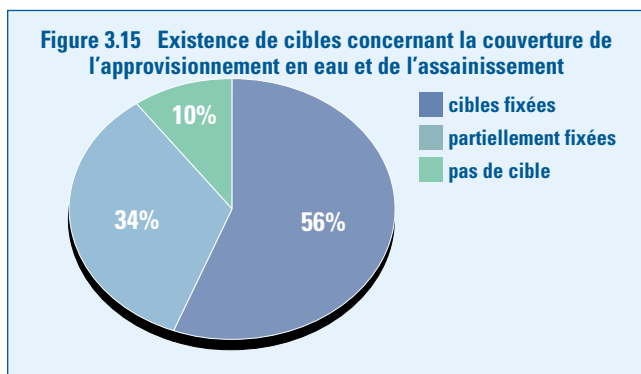
Le rejet d'eaux usées non traitées est particulièrement dangereux pour la santé quand les masses d'eau qui les reçoivent sont des rivières ou des lacs et que ceux-ci peuvent être utilisés sans traitement comme source d'eau de boisson, ce qui est le cas dans certains pays en développement. Les méthodes de traitement classiques ne permettent alors pas toujours d'atteindre le degré d'élimination des pathogènes souhaitable pour assurer la protection sanitaire. Dans la pratique, des technologies inappropriées sont souvent employées. Le rejet sauvage des eaux usées peut aussi nuire à l'environnement, bien que son impact soit sans doute mineur si la dilution est suffisante.

3.5 Planification et gestion d'ensemble

La figure 3.14 indique le pourcentage de pays, parmi ceux ayant répondu, qui ont établi ou qui préparent actuellement des plans d'approvisionnement en eau et d'assainissement. On n'observe pas de différence significative entre les régions. Plus de la moitié des pays ont déjà préparé des plans et, au total, plus de quatre sur cinq l'ont déjà fait ou sont en train de le faire.



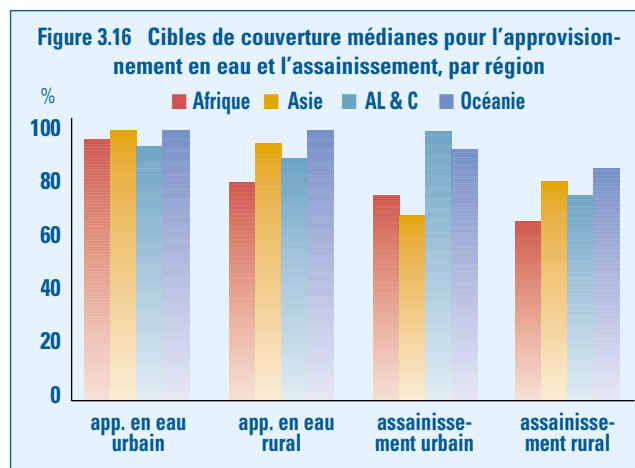
La figure 3.15 indique le pourcentage de pays déclarants qui ont établi ou partiellement établi une série de cibles pour la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les zones urbaines et dans les zones rurales. Les pourcentages sont en gros similaires aux précédents parce que les cibles sont généralement fixées lors de la préparation du plan. On n'observe pas non plus de grandes variations entre les régions, si ce n'est un pourcentage très légèrement inférieur pour les pays d'Océanie, ce qui reflète peut-être une moindre capacité de planification de la part des petits états insulaires.



La figure 3.16 indique les cibles de couverture médianes fixées dans chaque région. Ces cibles sont généralement plus basses pour l'assainissement que pour l'approvisionnement en eau et plus basses pour les zones rurales que pour les zones urbaines. Les données disponibles montrent que la

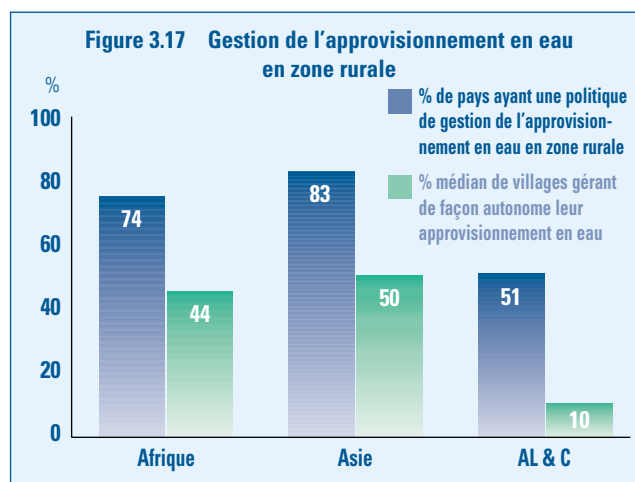
tendance actuelle est de privilégier dans l'attribution des ressources les zones urbaines plutôt que les zones rurales, ainsi que l'approvisionnement en eau plutôt que l'assainissement. Cette tendance semble devoir se poursuivre, à moins que des efforts particuliers soient faits pour modifier les politiques.

Les cibles diffèrent selon les régions, notamment en ce qui concerne la couverture des zones rurales. On notera leur niveau relativement modeste pour ce qui est de l'assainissement en Afrique, et pour ce qui est de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les zones rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes.



On peut espérer que les nouveaux chiffres de couverture s'appuyant sur les enquêtes que nous citons dans ce rapport vont inciter à une révision des plans et des politiques. Parmi les cibles actuelles, beaucoup reposent sur les estimations des fournisseurs et sont inférieures aux estimations actuelles de couverture calculées à partir des enquêtes sur les ménages. Elles ont donc un besoin urgent d'être révisées.

La figure 3.17 présente les résultats d'une enquête sur la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau dans les zones rurales. Plus de la moitié des pays de chaque région, à deux exceptions près, ont indiqué qu'ils avaient une politique nationale favorable à la gestion communautaire des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement en zone rurale. Les deux exceptions étaient l'Amérique du Nord, pour laquelle nous n'avons reçu que deux réponses, et l'Océanie, pour laquelle les réponses provenaient principalement de petits états insulaires, qui bien souvent ne possèdent pas de secteur rural distinct.



La figure 3.17 présente également le pourcentage médian de communautés rurales répertoriées comme gérant elles-mêmes leur système d'approvisionnement en eau. Compte tenu des difficultés rencontrées par les institutions villageoises pour gérer les infrastructures, ces pourcentages sont remarquablement élevés. Là aussi, le chiffre bas pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes pourrait être dû à la présence dans les Caraïbes, de nombreux états insulaires, dans lesquels l'entretien est sous la responsabilité de l'organisme urbain d'approvisionnement en eau.

Dans toutes les régions du monde, la majorité des infrastructures d'approvisionnement en eau en zone urbaine, sont encore gérées par le secteur public (tableau 3.1). Néanmoins, de nombreux pays signalent un certain degré de participation du secteur privé à la prestation des services urbains d'approvisionnement en eau. Cette participation ne concerne pas seulement les grandes compagnies privées de distribution, mais aussi des organisations non gouvernementales, des organisations communautaires et des groupements religieux. Quand les dispositions contractuelles sont précisées, les options les plus couramment citées par les pays en développement sont la concession et le contrat de gestion. Un certain nombre de rapports émanant en particulier de pays d'Afrique, mentionnent que la tendance est à une augmentation de la part du secteur privé dans la gestion de l'approvisionnement en eau.

TABLEAU 3.1 APPROVISIONNEMENT EN EAU URBAIN ASSURE PAR LE SECTEUR PUBLIC

Région	% médian
Afrique	100
Asie	93
Amérique latine et Caraïbes	92
Amérique du Nord	55
Océanie	90
Europe	90

Dans de beaucoup de pays, les institutions qui gèrent le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et notamment le sous-secteur de l'assainissement, sont fragmentées. Dans la moitié des pays déclarants, l'approvisionnement en eau est sous la responsabilité d'un ministère qui s'occupe principalement ou en grande partie de l'eau. Dans un sur 10 des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, il n'existe apparemment aucun organe national responsable de l'assainissement en zone urbaine ou rurale.

L'Évaluation 2000 couvrait un assez grand nombre de pays industrialisés ; leurs réponses sur la gestion de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les zones urbaines et rurales contrastent avec celles des pays en développement. Dans les pays plus riches, les organismes gouvernementaux centraux n'assurent pratiquement aucune fonction d'exploitation, mais jouent essentiellement un rôle régulateur. Les questions d'exploitation sont dévolues aux autorités locales ou à d'autres organes du niveau national, provincial ou municipal. Dans les pays en développement, la relative concentration des fonctions d'exploitation au niveau national est probablement due, dans une certaine mesure, à la faiblesse des administrations locales ; mais elle est aussi favorisée par le fait que les bailleurs de fonds extérieurs et les gouvernements qu'ils aident, ont besoin d'un point de contact central.